

3 Administration générale

3.1 Conseil général

3.1.1 Conseil général - Démission/admission

Décision

Le Conseil communal prend acte de la démission de M. Oliver Schmidt et proclame élu M. Benoît Wiblé pour la suite de la législature.

3.5 Finances

3.5.1 Hôtel-Restaurant de Fully - parcelles 634, 3215 et 3472

Décision

Le Conseil communal décide :

- 1) Également l'achat de la parcelle n° 634, 99 m2

3.6 Gestion du personnel RH

3.6.2 Engagement responsable opérationnel

Décision

Le Conseil communal décide d'engager M. John Pellaz, en tant que responsable opérationnel parcs et jardins et voirie, dès le 1er octobre 2025.

3.6.4 Remplacement de Nicolas Fellay

Décision

Le Conseil communal décide de mettre au concours simultanément les 2 postes suivants :

- Chef-fe du service technique
- Chef-fe du service urbanisme et bâtiments

4 Cohésion sociale santé scolarité et formation

4.1 Subvention - Le Tour du Valais à pied

Décision

Le Conseil communal décide de verser une subvention par association/col sur la Commune de Fully.

4.4 Scolarité et formation

4.4.1 Remboursement solde rail-check - élèves en âge de scolarité obligatoire

Décision

Le Conseil communal décide de prendre à sa charge la participation parentale pour les élèves qui sont encore en âge de scolarité obligatoire, comme l'année dernière.

5 Energie

5.1 Adjudication Chemin de la Louye 70m : bureau d'ingénieur

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger le mandat au bureau Biseg, à Fully

5.2 Eaux potables

5.2.1 Adjudication Rue du Stade - Liaison salle de gym de Charnot : Sanitaire

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise Imer Istogu, à Fully.

5.4 Electricité

5.4.1 Adjudication Chemin de Provence : génie civil pour le renforcement d'électricité

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux de renforcement de l'électricité au consortium Chabconstruction et Bertrand Roudit, à Fully.

6 Urbanisme (Constructions - PAZ - Mobilité douce)

6.1 Constructions

6.1.3.12025-73 / eC 2025-10981 TMB Partners SA Pour Liand Vincent et Salomé

Description

Construction d'un enrochement

Le Morin

Folio n° 29, parcelle n° 7160

Zone coteau

6.1.4.12025-2 / eC 2024-13062 Gaspari Amandine

Description

Construction d'une pergola et de deux garages

Le Clou de Liddes

Folio n° 24, parcelle n° 6909

Zone coteau

6.1.4.22025-32 / eC 2024-13864 Caillet Christelle et Guillaume

Description

Construction d'une maison unifamiliale avec pompe à chaleur air-eau intérieure, pose de palissades et aménagement d'une route d'accès

Saxé

Folio n° 26, parcelles n° 3269 + 3270

Zone faible densité

6.1.4.32024-193 / eC 2024-10888 M-Entreprise Générale Mme Hadzikadunic Mirza

Description

Construction d'une habitation individuelle avec couverts à véhicules et sur terrasse

Le Morterey

Folio n° 24, parcelle n° 6918

Zone coteau

6.1.5 Permis d'habiter

6.1.5.12023-306 Rullo Gillioz Danielle

Description

Agrandissement et transformation d'une habitation individuelle

Mazembroz

Folio n° 5, parcelle n° 1130

Zone hameau

6.1.5.22024-154 / eC 2024-12975 Maret Yvo

Description

Remplacement d'une PAC eau-eau par une PAC air-eau extérieure

La Maraîche

Folio n° 27, parcelle n° 7032

Zone faible densité

6.1.5.32024-144 / eC 2024-12028 Veuthey Alexandre

Description

Installation d'une pompe à chaleur air/eau intérieure en remplacement d'un chauffage électrique

Branson

Folio n° 4, parcelle n° 865

Zone hameau

6.1.5.42021-229 Dali Rast Aurélia et Kevin

Description

Construction d'une habitation individuelle .

Modification des plans autorisés le 25.10.2022.

Châtaignier

Folio n° 6, parcelle n° 3101

Zone moyenne densité

9 Bâtiments / Bourgeoisie / Culture & Sport

9.1 Bâtiments communaux

9.1.1 Infrastructures scolaires, sportives et culturelles

9.1.1.1 Ecole du Village EDV - Adjudication des travaux de la cour

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux suivants :

Génie civil - Maçonnerie - Paysagisme : à l'entreprise Nicollier SA, à Fully

Charpente : à l'entreprise Schwéry Charpente, à Charrat

Fournitures diverses bois : au Triage CDF, à Fully

Marquage : à l'entreprise Plastiline – Elga, à Fully

Enrobé grenailé Colbille : à l'entreprise Colas SA, à Fully

Sol Corkeen : à l'entreprise Realsport SA, à Fully

9.1.1.2UAPE Saxé - Adjudications 2ème lot Plâtrerie

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise Flagyps, à Fully

9.1.1.3UAPE - Adjudication 2ème lot Menuiserie

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise Mariéthoz Menuiserie, à Fully.

9.2 Soutien aux sociétés locales

9.2.1 Fully Beachvolley

Décision

Le Conseil communal décide d'allouer une subvention à Fully Beachvolley.

9.2.2 Urban Training

Décision

Le Conseil communal décide de reconduire la convention pour 2025 de l'Association Urban Training.

9.2.3 Fanfare l'Avenir

Décision

Le Conseil communal décide d'allouer à l'école de musique de la Fanfare l'Avenir, une subvention de Fr. 50.-/élève de moins de 20 ans domicilié à Fully durant la saison.

9.2.4 Zikamart

Décision

Le Conseil communal décide d'allouer une subvention au Zikamart pour les Coups de Soleil et du Milieu.

9.2.7 Film chorégraphique Semâ à la Belle Usine

Description

Information

Subvention accordée pour la location du matériel de la Belle Usine pour le film chorégraphique Semâ (compensation aux frais supplémentaires dus en lien avec le matériel).